



Syndicat des professeurs
et professeures
de l'Université Laval

EXTRAIT DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 23 AOÛT 2024

Révision des statuts de l'Université Laval | Proposition

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire générale a déposé une nouvelle version de proposition de modifications des statuts de l'Université Laval le 11 juillet 2024, en s'adressant exclusivement aux membres du Conseil universitaire (CU);

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle version ne répond toujours pas aux demandes exprimées par le SPUL depuis août 2023;

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective UL-SPUL 2023-2027 affirmant les principes de transparence, de collégialité, d'université complète et de participation démocratique des professeur(e)s;

Le comité exécutif propose :

que le conseil syndical demande, à nouveau, à la haute administration de l'Université Laval et à la secrétaire générale de collaborer avec le SPUL afin de revoir les statuts pour les rendre conformes à la convention collective, tel que le requiert la clause 1.3.04.

Adoptée à l'unanimité
